

LE

MONITEUR DE LA MODE.

MODES,

Renseignements divers, description des Toilettes.

Tous les pardessus, soit flottants, soit cintrés à la taille, ont une tendance marquée à s'écarter par le bas et à former une demi-queue. Les robes sont également relevées par devant et traînantes par derrière, et les chapeaux suivent un peu le même mouvement. Les robes admettent plus que jamais une multiplicité d'ornements qui constitue l'originalité de chaque artiste. Nous en avons vu de garnies d'un petit volant très froncé, surmonté d'une bande plissée encadrée de deux petits velours, et d'une seconde bande plissée de même; d'autres, d'une seule haute ruche à la vieille dans le bas de la jupe; d'autres, de crevés ou de bouillonnés, d'un seul grand volant avec tête et bouillonné, et de séries de petits volants posés en biais ou en festons. Les manches, généralement larges et arrondies, s'ornent, pour la plupart, en dessus, d'une rangée de nœuds, de pompons ou de rosettes, ou au jockey et au parement seulement, d'une écharpe de ruban ou d'étoffe pareille à la robe. Un genre d'ornement très distingué se compose de montants, de ruches ou de garnitures tuyautées, qui s'élèvent dans toute la hauteur de chaque lé. Une robe garnie dans ce genre-là par la maison *Gagelin*, 83, rue de Richelieu, pour une illustre étrangère, était de taffetas d'un gris ravissant, avec semé de branches de myosotis blancs faisant l'effet de l'argent sur une feuillage d'or. Une garniture tuyautée avec liséré de taffetas s'élève dans la hauteur de chaque lé. Le corsage était semblable à celui d'une autre robe de taffetas couleur cuir avec ornements Magenta. Cette robe, garnie dans le bas de deux petites garnitures tuyautées mi-partie cuir et Magenta, entourées de lisérés Magenta et séparées chacune par une bande unie, a cette même garniture, s'arrondissant en tablier, puis faisant bretelles au corsage et se terminant derrière l'épaule par un agrément de passementerie frangée. Le jockey est orné d'une passementerie semblable, de même que le parement dont la garniture retombe sur la partie extérieure du bras.

Les zouaves sont toujours aussi en faveur, *Gagelin* en a d'une forme nouvelle, brodés d'or fin ou de jais, d'une élégance inimitable.

Les burnous de ce magasin, tout à fait hors ligne, font aussi fureur comme sorties de bal, principalement ceux de cachemire blanc illustrés de dentelle noire et de broderies d'or. Plusieurs glands d'or terminent le capuchon très ample. Des burnous de velours de même forme,

tout brodés de lames d'or, peuvent servir soit pour le soir, soit pour la promenade en voiture.

Une robe de chambre du plus beau cachemire à palmes, est garnie, dans le bas, tout autour, d'une ruche tuyautée de satin bleu. Une petite ruche de satin bleu entoure le cou et un nœud de cachemire à larges boucles et bordé d'une petite ruche tombe au milieu du dos. Les manches, larges et arrondies, sont terminées dans le bas par un plissé de satin bleu, et sur toute la courbe du bras par de petites bouffettes de satin bleu.

On fait toujours beaucoup de robes *princesses*, c'est-à-dire sans séparation à la taille, non-seulement pour le négligé, mais pour les grandes toilettes, car plus l'étoffe en est belle et résistante plus les plis en retombent gracieusement et leur donnent de caractère.

Plusieurs de ces robes, sorties de l'atelier de madame *Bernard*, 462, rue de Rivoli, étaient en reps ou en popeline avec des ornements de velours.

L'une, entre autres, de reps gris, avait une jupe tout unie du bas, mais ornée seulement en avant, depuis le haut du corsage jusqu'au bas de la jupe, de boutons de velours verts. De petites poches, recouvertes et boutonnées comme des escarcelles, étaient bordées de velours vert, et les manches plates du bas, et fendues en arrière du poignet, avaient dans le haut une sorte de jockey formé par une bande d'étoffe plissée en large et coupée de distance en distance par des biais de velours vert. Deux boutons, également de velours, marquaient en arrière le milieu de la taille.

Madame *Bernard* fait aussi des robes à ceintures. L'une de taffetas rayé couleur feuille morte avait un corsage plat, boutonné en avant, et comme ornement une petite dentelle noire et un velours sur chacune des pinces du corsage et sur les coutures des épaules. Les manches avaient sur les fronces du poignet les mêmes barrettes de velours et de dentelle, et dans le haut, deux petits bouillonnés de soie. La ceinture était de velours, bordée de petite dentelle.

Une autre robe de soie rayée à semé d'étoiles noires et bleues était garnie dans le bas d'un grand volant surmonté d'une bande de velours noir, dépassée de chaque côté par une petite garniture de taffetas bleu découpé. Le corsage montant était attaché par des boutons de velours, et les manches demi-larges, froncées dans la saignée et arrondies en dessus, étaient ornées dans leur hauteur de trois bandes de velours bordées de bleu, principalement reportées en dessus.

Indépendamment des ceintures de velours brodé d'or, d'acier ou de jais, qui vont sur presque toutes les toilettes,

il s'en fait en ruban assorti à chaque robe et brodé des nuances de son dessin. La *Ville de Lyon*, 6, rue de la Chaussée-d'Antin, fait fabriquer pour cela, des rubans d'une largeur et d'une qualité tout à fait exceptionnelles. On trouve d'ailleurs dans cet important magasin de ces ceintures toutes disposées et d'un excellent goût, et toutes ces charmantes fantaisies qui font la physionomie de la mode actuelle. Les cravates impéatrices, de soie, garnies de dentelle et brodées d'or ou de jais, les nœuds-broches et les manchettes pointues en moire et en velours brodés, les voilettes ruchées, brodées de jais ou de soutache, les coiffures de tous genres, la ganterie variée, et les mille petits riens si appréciés comme cadeaux du jour de l'an, attirent en ce moment dans ces vastes magasins, si fréquentés toute l'année, un redoublement d'affluence.

M. *Desprey*, le chapelier du monde élégant, 38, boulevard des Italiens, qui ne fait que des coiffures d'un goût pur et sérieux, qui n'exclut ni la grâce, ni l'élégance, voit aussi son magasin assiégé par de jeunes mères qui viennent demander à sa science les moyens d'embellir encore leurs charmants bijoux. Les chapeaux du plus jeune âge n'ont jamais de ces nœuds exagérés et de ces ornements confus qui font des pauvres petits êtres auxquels on les inflige, de véritables mascarades, donnant envie de rire de leurs parents. Les *toques des pages*, la coiffure en vogue, à fond rond et à bords plats et relevés, n'offrent pas de ces bigarrures qui rappellent plutôt le déguisement que le costume, de ces houppes énormes et de deux nuances, et de ces plumes de couleur éclatante et tranchée; mais elles sont par exemple de velours noir, ornées de plumes noires frisées et de petites plumes blanches. Ses toquets *Henri III*, dont la vogue persiste à côté de celle des nouvelles coiffures, sont de velours épinglé blanc ou bleu, avec des nœuds en avant, et une couronne de plumes frisées tout autour. Les *Washington*, à bords tout à fait plats, sont de feutre, avec plume d'autruche jetée par derrière, nœuds de plumes et coques de velours étroit, — ou bien encore de velours, avec entourage de passementerie et de plumes. Les petits garçons de six à sept ans portent toujours des *Andalous*.

Comme nous l'avons dit, l'or banni un instant des coiffures y reparait sous une forme différente. Un chapeau de madame *Alexandrine*, 14, rue d'Antin, était de velours épinglé blanc, à fond très tombant, à passe bordée d'une blonde. Sur le côté gauche de cette passe, un bouillonné de velours épinglé, entouré d'une branche de roses lilas à feuillage de glands, forme une sorte de petite couronne Pompadour. Sur le front, entre le bandeau de blonde et l'étoffe du chapeau, est une guirlande des mêmes glands vert et or, et en dessous du bandeau de blonde est une guirlande semblable, au côté de laquelle est posé un gros bouton de rose lilas. Les brides sont de taffetas blanc pointillé d'or.

Un chapeau de velours noir, à fond extrêmement long, faisant l'effet d'un capuchon, a le milieu de ce fond et tout le bord de la passe brodés de piqûres de soie blanche. Sur le devant du chapeau est posé un nœud de dentelle noire d'où retombent deux plumes blanches, et le bandeau est une demi-couronne de feuilles de roses lilas.

Madame *Alexandrine* fait pour beaucoup de petites filles

et même pour des petits garçons des chapeaux *Tudor* de feutre gris ou noir, avec nœuds de velours et plume qui s'en échappe.

Nous avons remarqué aussi chez elle un chaperon de velours, à fond arrondi et à bords découpés, bordés de galon d'or, avec grande plume blanche entourant tout le dessus et retournant en dessous, à nœud et bouts de velours bordés de galon et se terminant par des glands d'or.

Une coiffure de coques de ruban marguerite des Alpes, avec deux rameaux d'or posés de chaque côté du front et tendant à former diadème, et un autre rameau semblable au milieu d'un nœud de ruban au côté gauche du chignon.

Une coiffure *Gitana*, à bandeau de velours plat sur le front, avec nœud de velours à bouts pointus, brodés d'or, et deux glands d'or, et à gauche, plusieurs petites touffes de roses posées inégalement, et du milieu desquelles s'échappe une aigrette blanche et noire.

Bien qu'on ne parle encore que de peu de fêtes et qu'on se plaigne jusqu'ici du calme de l'hiver, il se fait comme à l'entrée de chaque saison de ravissants préparatifs, et les magasins de fleurs en renom mettent particulièrement au jour de merveilleuses séductions. Nous avons vu dans la maison de *Laère*, 18, rue de Richelieu, les plus jolies parures de fleurs qu'il soit possible d'imaginer. Les coiffures, très minces des côtés, ont généralement un bandeau élevé sur le front et un cache-peigne très fourni, et tout l'ornement des robes se compose de bouquets détachés. Il y a des coiffures qui sont ouvertes en arrière et qui ainsi ne garnissent que le devant de la tête, le reste étant complété par le nœud des cheveux seulement, ou par une petite touffe assortie à la couronne et posée au-dessus de ce nœud.

Une de ces coiffures, extrêmement distinguée, était de réséda naturel, avec des roses sur le front, et une petite branche de réséda pour poser sur le peigne.

Une couronne tout à fait jeune fille, mince des côtés, à bandeau sur le front et à cache-peigne était de violettes et de roses.

Une autre de la même forme était en géranium ponceau, avec cache-peigne formé d'une touffe de géranium au milieu de feuillage.

Une autre toute ronde était de feuillage panaché et de boutons d'or, chaque bouton d'or posé au milieu d'un groupe de feuilles figurant comme un nœud.

Une couronne avec cache-peigne était tout en lilas blanc, avec feuillage des côtés.

Une autre tout en feuillage de laurier, avec des boutons seulement, était séparée sur le front et s'en allant en sens inverse.

Une parure, expédiée à la cour de Belgique par la maison de *Laère* pour accompagner une robe Pompadour, était de chrysanthèmes jaunes, noirs et cerises.

Une autre, pour la Hollande, était toute de réséda et devait se mettre sur une robe de dentelle.

La question du corset ne serait pas, comme elle l'est, étroitement liée à celles de santé et de prudence, qu'il serait opportun de la traiter ici, au simple point de vue de la coquetterie. En effet, si de la première base sur

laquelle s'appuie tout l'échafaudage des vêtements dépend beaucoup l'aspect d'une toilette sérieuse, son influence doit se faire sentir d'une manière plus sensible encore sous les tissus légers et transparents dont se composent les parures de bal. C'est à nos yeux un très pauvre avantage que d'amincir la taille en la comprimant et en entravant les mouvements. Nous ne concevons guère le mérite qu'on trouve à ceux qui n'atteignent que ce résultat, et c'est parce que les *corsets plastiques* de madame Bonvallet se moulent pour ainsi dire sur la taille au lieu de lui imposer une contrainte, et tout en faisant valoir sa grâce, se prêtent à son développement chez les jeunes personnes, que les mères intelligentes et éclairées les adoptent pour leurs filles et pour elles-mêmes.

Les rigueurs de la saison ont fait disparaître les taches de rousseur qui n'étaient dues qu'à l'ardeur du soleil de l'été. Mais aucunes de ces taches les plus invétérées ne résistent à l'action du *lait antéphélique* de M. Candès, boulevard Saint-Denis, 26. Cette action, très prompte lorsque le *lait antéphélique* est employé à l'état pur, est un peu plus lente, mais non moins infailible, lorsque la trop grande délicatesse de l'épiderme ou la crainte d'accuser un traitement, le fait mélanger d'eau. Même pur, lorsqu'on s'en sert tous les trois jours au lieu de tous les soirs, il opère insensiblement, sans qu'aucun indice extérieur révèle ses progrès. Presque toutes les taches de la peau, de quelque nature qu'elles soient, peuvent être effacées par le *lait antéphélique*, et comme simple eau de toilette, il ajoute encore de l'éclat et de la pureté à la peau la plus irréprochable et la plus unie.

Les coiffures égyptiennes, à bandeau de velours et à cache-peigne, tout en résille d'or ou dans lequel l'or se mêle, ont une grande vogue en ce moment, et nous en avons vu de charmantes chez madame Colas, rue Vivienne, 47. Ses petits bonnets de blonde, de dentelle ou de guipure, pour toilettes moins habillées, ne sont pas moins gracieux et coquets. Ils se font le plus généralement tout ronds, avec des ornements de fleurs et de rubans. On porte toujours aussi sur les robes décolletées beaucoup de fichus et de canezous de point de Venise, de guipure noire ou de mousseline. Des fichus, qui se mettent en dedans des robes ouvertes, ont au bord de cette ouverture une ruche de guipure entremêlée de petits velours noirs, et les manches assorties sont de mousseline, avec un poignet assez large, garni de la même ruche, et une ruche pareille à quelque distance au-dessus de la première.

On a longtemps et vainement cherché à reconnaître dans la fabrication du savon de toilette le mordant qui occasionnait des gerçures à la peau. Par un procédé qui lui est particulier, M. Legrand, parfumeur des cours de France et de Russie, 207, rue Saint-Honoré, a entièrement triomphé de ce principe fâcheux. Aussi son savon est-il doux et bienfaisant pour la peau. Composé de substances qui facilitent sa dissolution, il est un préservatif efficace contre les engelures. Nous recommandons entre autres ceux au *cold cream*, *amygdalin framboisé*, à la *violette impériale*, et au *bouquet de la cour de Russie*.

La *pâte royale de noisettes* est souveraine aussi pour blanchir et adoucir les mains.

Le *vinaigre odzotique* est hygiénique et salubre pour la toilette et les bains.

Et l'on obtient tous les jours les résultats les plus merveilleux pour la restauration des chevelures fatiguées, de l'*eau tonique et antipelluculaire de quinine*, et de la *pommade tonique au baume de tannin*, deux savantes préparations de la parfumerie Legrand.

Tous les Russes présents à Paris ont pris le deuil à l'occasion de la mort de l'Impératrice douairière de Russie. En de telles circonstances, les riches étrangères apprécient beaucoup l'avantage de trouver dans un seul magasin élégant et renommé, comme celui de la *Scabieuse*, 40, rue de la Paix, tous les objets quels qu'ils soient, qui doivent composer leur toilette et qu'elles auraient beaucoup de peine à réunir s'il leur fallait aller chercher dans tous les magasins différents où ils pourraient être disséminés. Elles auraient à se rendre d'abord dans une maison de nouveautés pour choisir le *chale long de cachemire français* indispensable pour tout grand deuil, puis de l'étoffe semblable pour robe de maison, du *velours de Syrie* et du *parametta* pour robes de ville, du *barège Tamatave* et de la *grenadine* pour robes du soir. — S'adresser à une couturière pour faire exécuter cette robe du matin doublée et ouatée, plissée en avant, et à ceinture avec longs bouts, cette robe de laine ornée de deux grands biais de crêpe anglais, celle de parametta avec cinq petits volants au bas de la jupe, celle de barège avec deux grands volants à tête et des nœuds de crêpe au-devant de la jupe, celle de grenadine et laine avec onze petits volants; — s'inquiéter d'une modiste qui leur fit le bonnet de crêpe à larges brides, le chapeau à fond mou en cachemire français orné de trois larges biais de crêpe anglais, celui de velours épinglé garni de crêpe, et celui de velours royal brodé de jais avec oiseau de paradis, la coiffure de crêpe et de jais, et celle plus élégante en tulle mousseline avec pluie de jais et d'étoiles; — le col et les manchettes en crêpe anglais avec biais, la pèlerine et les manches Marie-Thérèse en crêpe français, les manches de grenadine avec entre-deux de guipure; — d'une lingère pour les mouchoirs de batiste à larges bordures noires et les mouchoirs richement brodés de laine, — d'un gantier pour les gants de Suède noirs; — d'un magasin de confection pour le zouave de cachemire, le manteau pelisse de velours de Syrie garni d'astracan; — et d'un bijoutier pour la parure complète de jais: bracelet, collier, diadème, peigne et boucles d'oreilles.

Que de courses, que de démarches, pour composer cette toilette qui est, à peu de chose près, celle de toute femme du monde, et que de peines cela donnerait aux personnes surtout qui ne seraient pas encore bien au fait de la vie et des habitudes parisiennes. Au lieu de cela, elles arrivent au même résultat par une promenade à la rue de la Paix, un magnifique quartier, et une station de quelques heures à la maison Sarran, une des plus honorablement connues du commerce parisien.

Madame Marie DE FRIBERG.

A LA REINE D'ANGLETERRE,

MAISON BOUGENEAUX-LOLLEY, rue Saint-Honoré, n° 249.

Les grands manteaux de velours et les riches confections garnies de queues de martre zibeline et de martre du Canada de ce remarquable magasin, ont un cachet ravissant de nouveauté et d'élégante simplicité. Ses bur-nous fourrés, si confortables en voiture, sont adoptés avec enthousiasme pour les promenades au bois; les cols Henri III, modèle nouveau, ont obtenu les suffrages du monde fashionable et de la riche aristocratie.

Cette maison, si avantageusement connue, a mérité le monopole des fourrures fines pour corbeilles de mariage, tant par le soin qui préside à leur confection, que par la richesse de ses assortiments. Nous recommandons aussi les chauds et moelleux tapis d'appartement et les riches couvertures de fourrures pour les promenades en voiture et pour les voyages.

Quant à la *furia* qui existe sur les beaux astracans, il est inutile de la rappeler.

On sait qu'il faut aller à la Reine d'Angleterre pour trouver tous les articles de fourrures tels que manchons, étoles, manchettes, etc.

GRAVURE DE MODES N° 620.

TOILETTE DE BAL. — Coiffure à bandeaux relevés demi-bouffants, avec nœud de cheveux tombant très en arrière. Couronne de *lys des eaux*, garnie derrière de feuillages de roseaux retombant sur le cou.

Robe de tulle blanc et de tulle rose, garnie de rubans de satin rose et de groupes de *lys des eaux*, avec feuillages de roseaux et grappes.

Robe de dessous de taffetas blanc.

Le corsage est de satin rose (en forme de corselet); il est à pointes devant, en haut et en bas, et seulement en haut dans le dos. La poitrine et le dos ont des draperies de tulle blanc, très décolletées et très resserrées sur l'épaule tombant un peu sur le bras.

Un bouquet de *lys des eaux* est posé sur le milieu du corsage.

Une petite ruche de tulle borde le haut du corselet.

La manche se compose d'une *œillette* de tulle, bordée d'un petit volant de ruban de satin rose n° 5; on la voit à peine.

La jupe longue est de tulle blanc; elle se termine par un ruban de satin rose n° 22 formant petit volant.

La seconde jupe est de tulle rose; elle est ouverte en tunique devant et se termine par un volant de ruban de satin n° 16.

La troisième jupe est de tulle blanc, bordé d'un ruban n° 12, posé à plat dans le haut et froncé en volant dans le bas. (Celle jupe a la forme d'un mantelet; elle est froncée derrière et sur les hanches et se croise devant droite sur gauche comme un fichu.) Les deux pointes sont retenues sur le bord de la tunique rose par de jolis groupes de *lys des eaux*, de grappes de fleurettes et de feuilles de roseaux nuancés.

TOILETTE D'INTÉRIEUR. — Coiffure orientale, composée d'un bandeau en passementerie d'or, avec deux rosaces entourées de perles d'or, d'où retombent des glands d'or qui se mêlent aux cheveux qui retombent en boucles sur le cou.

Zouave de velours bleu, bordé de soie bleue en relief au plumetis.

La broderie borde le *zouave* et la basque, couvre la couture d'épaule, le dos et le milieu de chaque pan que forment les manches.

Chemise en cachemire blanc, boutonnée devant sur un pli plat et formant des plis bouffants depuis l'encolure jusqu'à la taille.

Les manches de cachemire blanc sont très amples et très bouffantes.

Le col de la chemise est de velours bleu, montant droit, haut de 2 centimètres, avec un petit écart devant. Une dentelle le borde.

Le parement de la manche est aussi de velours.

Col et parement sont brodés de soie.

La jupe en armure bleue est terminée au bas par un biais de velours bleu, haut de 30 centimètres, brodé sur le bord en haut.

De chaque côté sur la jupe il y a une poche de velours bleu, avec un petit revers brodé rabattant sur l'ouverture.

La ceinture de velours bleu s'agrafe derrière; elle est ornée devant par une plaque carrée de velours bleu, bordée d'or et brodée de soie bleue au milieu.

Nous recommandons à nos abonnées trois publications de PATRONS MODÈLES PARISIENS. Patrons nouveaux éprouvés et coupés dans les meilleures maisons de Paris de manière à pouvoir être garantis parfaits.

PATRONS-MODÈLES DE LA COUTURIÈRE. — Les *Patrons-modèles de la Couturière* donnent, chaque mois, des *Patrons de grandeur naturelle*, d'après les gravures du *Moniteur de la Mode*, de Robes, Corsages, Manches, Pèlerines, Corsets, Manteaux, Mantelets, Fantaisies, Costumes de cour, Pardessus, Amazones, et tout ce qui concerne la confection.

LA LINGÈRE PARISIENNE. — La *Lingère Parisienne* donne, chaque mois, des *Patrons de grandeur naturelle* de tout ce qui comporte la lingerie: Bonnets, Camisoles, Chemises, Jupons, Broderies, Fichus, Pantalons de dames, etc.

LES MODES DE L'ENFANCE. — Les *Modes de l'Enfance* publient, chaque mois, une feuille couverte de *Patrons de grandeur naturelle* des différents vêtements de petits garçons et de petites filles, depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence, que la mode sait rendre si coquets et si élégants.

Les tracés de ces publications sont accompagnés d'explications suffisantes pour qu'ils soient parfaitement intelligibles et qu'ils trouvent une application utile, non-seulement pour les personnes qui s'occupent spécialement des modes et nouveautés, mais encore dans toutes les familles.

Chacune de ces publications coûte 6 francs par année en France, 8 francs pour l'étranger.

On peut s'abonner aux trois ensemble ou séparément, en adressant le montant à M. Henry Picart, rue des Petites-Écuries, 49, à Paris.



Coiffure de la Reine d'Angleterre
 Coiffure orientale
 Coiffure de la Reine d'Angleterre
 Coiffure orientale
 Coiffure de la Reine d'Angleterre
 Coiffure orientale



Jules Davin

Le Moniteur de la Mode

620

LE MONITEUR DE LA MODE

Sixis, Rue de Richelieu 9.

- Coiffures de R. Lhopiteau / Bouttes de Sausine Couer 13, Vivienne, 41.*
- Coiffures de M^{me} Flelorain, r. de Grammont 5. - Plumes et Fleurs de Perrot Petit et C^{ie}, N^o 11, S. Augustin, 26.*
- Corsets plastiques de M^{me} Bonvallet, Bout. de Strasbourg, 5.*
- Dentelles de G. Violard, r. de Choiseul, 4.*
- Parfums de Legendre, f. des cours de Bonnes d'Allemagne, et de Rousie, r. S. Thome, 20.*
- Etiffes pour Meublées Couture de Desvignes Bares et C^{ie}, Rue de Richelieu, 102.*

Entered at Stationers' Hall.

LONDON at the Monitor Office, 25, Broad Street, Soho. — NEW-YORK, Plummer & Co. General Agents.

MADRID, P. S. de la Posa

les jours se surent et ne se re
 le temps qu'en l'a dit et to
 ment pour justifier le prover
 de vous réveiller deux matin
 être deux surs de suite avec la
 même teinte noire dans l'espr
 illet, et ce qui la rend un p
 ment ces intermittences sans
 en fait risque de porter perpétu
 en train et à notre cœur.

Après la mort, demain les
 amies! Hier des larmes, aujour
 d'hui des plaisirs! Et c'est à re
 gret que de nous n'y est exposé
 et ne trouvez-vous pas que j'ai
 le privilège de voir
 et des sœurs et des jous
 à travers leurs larmes, tant ce
 la dure.

Quelle semaine remplie de cont
 et le cirqueur m'oblige à con
 et de sacré des amis, de ceux
 et lui trait dans le monde, d
 et n'est plus. J'ai conduit au c
 et mes amis de ma jeunesse lités
 et de ces compagnons
 et a beaucoup compté, lui auss
 et sa toute pleine de courage,
 et de être pauvre, d'abon
 et de défilé jetés
 et le pas y vaincre, le sort l'a
 et que je parle ainsi, en termes
 et nous touchants à coup sûr
 et M. Malleille et Frédéric T
 et qui le talent, car il vous a
 et dans ses comédies, dans ses
 et dans ses esquisses d'une
 et; celui-là se nommait Le
 et directeur du Vaudeville, sur la
 et littéraire qui cherchait dans
 et sa fortune.

Celui-ci aimé de nous tous qui av
 et! Pour toute réponse, je
 et à l'église Notre-Dame-de-l
 et de ce mois? Vous y auriez
 et ce corbillard modeste
 et de lettres, artistes, écrivains de
 et de tous les ordres,
 et les portes de l'église ont dû se
 et, et près de la mo
 et la fin de la cérémonie sous
 et pour conduire au cimetière ce
 et! « Use être d'hommes »
 et M. Malleille; les plus gra
 et de notre théâtre! Les co
 et par M. Auguste Maquet, po
 et dramatiques; Emmanuel
 et de tant de gens de lettres;

Courrier de Paris.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Il y a bien longtemps qu'on l'a dit et tous les faits de ce monde s'accordent pour justifier le proverbe. Vous est-il jamais arrivé de vous réveiller deux matins de suite ou de vous coucher deux soirs de suite avec la même teinte rose ou la même teinte noire dans l'esprit? Ainsi va la vie d'ailleurs, et ce qui la rend un peu supportable, c'est précisément ces intermittences sans lesquelles nous courrions fort risque de porter perpétuellement un crêpe à notre bras et à notre cœur.

Aujourd'hui la mort, demain les mariages, hier des naissances! Hier des larmes, aujourd'hui des sourires, demain des plaisirs! Et c'est à recommencer ainsi et toujours. Qui de nous n'y est exposé? Vous tous qui me lisez, ne trouvez-vous pas que j'ai raison? Il n'y a que les enfants qui ont le privilège de voir toujours le ciel bleu et rose et des sourires et des jous et des sucreries, même à travers leurs larmes, tant ces larmes sont pures et de courte durée.

Quelle semaine remplie de contrastes que mon devoir de chroniqueur m'oblige à consigner ici! J'ai enterré et marié des amis, de ceux dont le nom vous est connu et fait bruit dans le monde, de leur vivant et après qu'ils ne sont plus. J'ai conduit au cimetière Montmartre un de ces amis de ma jeunesse littéraire, grand cœur et âme d'élite, un de ces compagnons de mes mauvais jours, et qui en a beaucoup compté, lui aussi, de mauvais jours, dans sa vie toute pleine de courage, d'esprit, de talent, de dignité, de fière pauvreté, d'abnégation, de luttes qui ne l'abattaient point et de défis jetés au sort. Mais si le sort ne l'a pas pu vaincre, le sort l'a tué pour se venger. Celui de qui je parle ainsi, en termes bien moins éloquentes et bien moins touchants à coup sûr que ne l'ont fait sur sa tombe MM. Mallefille et Frédéric Thomas, vous le connaissiez par le talent, car il vous a charmés dans ses livres, dans ses comédies, dans ses romans, dans ses feuilletons, dans ses esquisses d'une si fine et si douce philosophie; celui-là se nommait Louis Lurine. Il est mort directeur du Vaudeville, sur la brèche, en brave soldat littéraire qui cherchait dans ce suprême combat à édifier enfin sa fortune.

Était-il aimé de nous tous qui avons vécu de sa vie fraternelle! Pour toute réponse, je vous demanderai : étiez-vous à l'église Notre-Dame-de-Lorette le dimanche premier de ce mois? Vous y auriez vu deux mille personnes suivant ce corbillard modeste, deux mille amis, gens de lettres, artistes, écrivains de tous les âges, de tous les degrés, de tous les ordres, directeurs de théâtres. Les portes de l'église ont dû se fermer devant la foule envahissante, et près de la moitié de ce cortège a attendu la fin de la cérémonie sous les colonnades de l'église pour conduire au cimetière ce pauvre défunt. Et quelle foule! « Une élite d'hommes », selon l'expression de M. Félicien Mallefille; les plus grands noms de notre littérature et de notre théâtre! Les coins du poêle étaient portés par MM. Auguste Maquet, président de la Société des auteurs dramatiques; Emmanuel Gonzalès, vice-président du comité des gens de lettres; Hippolyte Cogniard,

directeur du théâtre des Variétés, et Brindeau, artiste du Vaudeville. Ainsi que je vous l'ai dit, deux discours ont été prononcés sur la tombe de Louis Lurine, l'un par M. Félicien Mallefille, au nom des auteurs dramatiques, l'autre par M. Frédéric Thomas, au nom des gens de lettres. Ces deux discours, qui eussent soulevé des applaudissements partout ailleurs, ont eu le succès que la gravité du lieu commandait; tous les yeux de cette assistance attendrie étaient remplis de larmes.

Ainsi est mort et a été enterré comme il avait vécu, cet homme d'un esprit charmant et charmeur, pauvre, mais riche de toutes les amitiés qu'il avait méritées et conservées.

La foule est toujours grande là où brille un nom littéraire. C'est un hommage que l'on aime à rendre à la littérature, à cette profession décriée de loin, et que l'on est forcé d'honorer quand on connaît un peu mieux les nobles esprits et les grands cœurs qui l'exercent, et pourvu qu'on n'aille pas en chercher les soi-disant représentants dans les tabagies et les débits de liqueurs. Voulez-vous la preuve de ce que je vous dis là? Il fallait aller, il y a quelques jours, à l'église Sainte-Clotilde, vous auriez pu vous demander si ce n'était pas un mariage de prince et de princesse qui s'accomplissait au pied du vaste autel de cette vaste nef toute remplie à déborder. Et quelle assemblée! De grands noms de l'aristocratie, de grands noms de la littérature, du journalisme et de la politique; des académiciens, des hommes d'État présents et passés, des grandes dames, des professeurs, des membres de l'Institut, et qui sais-je encore! En effet, c'était la fille d'un prince de l'esprit et du talent qui se mariait, ce jour-là, la fille de M. Cu villier-Fleury, l'éminent critique du *Journal des Débats*, et ancien secrétaire des commandements du duc d'Aumale. Les témoins de la jeune mariée étaient MM. Guizot et Thouvenel, ministre des affaires étrangères et oncle de madame Tivy, car c'est le nom que porte aujourd'hui Mademoiselle Cu villier-Fleury. C'était un assemblage de monde à intimider par son importance quiconque n'eût pas été habitué, comme mademoiselle Cu villier-Fleury y a été élevée, à regarder en face et à se trouver familière avec la société de tant d'hommes éminents et illustres.

Après vous avoir raconté ce mariage où la littérature joue un si grand rôle, je me trouve tout naturellement porté à vous parler d'un livre bien charmant de M. Charles Deslys, dont plusieurs productions insérées dans ce recueil ont obtenu un succès mérité auprès de nos lectrices. S'il vous arrive d'être en avance de quelques minutes sur le départ d'un train de chemin de fer, à quelque gare que ce soit, en attendant que les portes s'ouvrent, approchez-vous de l'étalage du marchand de livres, et achetez au plus vite le *Mesnil-au-Bois*. Ce sera là un vraiment bien aimable compagnon de route que vous aurez rencontré. Le livre vous paraîtra trop court, mais il vous aura aidé à ne pas trouver le chemin trop long. Dans le *Mesnil-au-Bois*, comme dans tous les livres de M. Deslys, vous êtes assuré d'un récit touchant, émouvant, moral; de l'observation pratique, du naturel et de la grâce.

Je ne vous apprendrai rien de nouveau en vous annou-

gant la prochaine apparition de la *Vie de César* par l'Empereur Napoléon; une œuvre à laquelle l'auguste écrivain travaille à ses moments perdus... quand il en a, mais avec une assiduité et une persévérance dignes de l'ambition que l'auteur attache à la publication de cet ouvrage qui ne peut manquer d'être remarquable et remarqué, flatterie à part. Que peut donc ambitionner un Empereur, me demanderez-vous? L'Empereur Napoléon III ambitionne un fauteuil à l'Académie française. Il a déjà des titres, j'en appelle à ses œuvres précédentes. La *Vie de César* comblera la bonne mesure qui assurera l'élection du souverain. Napoléon I^{er}, membre de l'Institut, attachait une grande importance à ce titre, plus d'importance même, a-t-il dit dans une séance solennelle du conseil d'État, qu'à son titre de général. Les raisons que Napoléon I^{er} donna à l'appui de son opinion ne manquaient, on le peut croire, ni de poids, ni d'observation pratique.

A ce propos, un journal annonce qu'il est question d'augmenter le nombre traditionnel de quarante des membres de l'Académie, et de le porter à cinquante. Le journal que je cite, c'est le *Sport*, prétend que cette augmentation est parfaitement en rapport avec l'accroissement de la population en France et la multiplication des hommes de lettres. Je me permettrai de ne pas trouver la raison suffisamment bonne. Je crains que plus il y aura d'académiciens, moins grand sera le zèle pour prétendre à cette haute et enviable dignité littéraire. Quand on veut bien ne pas critiquer l'Académie française par habitude un peu surannée, et par besoin absolu de critiquer, on trouve qu'en résumé tous les écrivains qui ont des titres sérieux à l'Académie y arrivent ou sont naturellement désignés pour y arriver. Ce n'est pas toujours la faute de l'Académie si la mort ne laisse pas le temps aux candidats de devenir des élus. Que n'a-t-on pas dit contre certains académiciens déclarés trop savants... quand ce n'était pas pire, pour prendre place à côté des poètes! Or quand ces savants ou ces... disons toujours savants, se sont mêlés d'écrire, ils ont prouvé qu'ils étaient de véritables écrivains, tout pleins de style, d'esprit et même de grâce. Ils ne sont donc pas déplacés à l'Académie, tant s'en faut. Il n'est pas nécessaire d'élargir le cercle des quarante, sous ce prétexte-là. Pour les écrivains qui ont des titres à l'honneur de l'Académie et qui attendent sous le portique, leur tour viendra, et mieux vaut que ceux-ci attendent un peu que de courir le risque de voir entrer dans le temple trop de marchands... littéraires.

X. EYMA.

MÉLANGES.

Après huit mois de négociations, les administrateurs de la Galerie nationale de Londres, grâce aux efforts de leurs agents de Rome, viennent de s'assurer la propriété de cinq tableaux de Beato-Angelico, qui sont d'admirables spécimens de cet incomparable maître. Bien qu'ils ne soient pas de grandes dimensions, ces cinq tableaux, qu'

sont peints en détrempe sur bois et sont en parfait état de conservation, contiennent plusieurs centaines de têtes qui, pour l'expression, la variété et la délicatesse du fini, ne le cèdent à aucune des meilleures œuvres de Fra Angelico. Ils forment une série. Le tableau qui occupe le centre est le plus grand et représente le Christ dans une gloire, environné d'anges et de saints. Ces tableaux ont été dans l'origine peints pour l'église du couvent de San Domenico, sur la route de Florence à Fiesole.

On apprend également de Florence que les recherches ordonnées par le dernier gouvernement grand-ducal ont eu pour résultat la découverte d'un tableau représentant la Vierge avec des saints et d'autres figures, bonne production évidemment du XIV^e siècle. D'autres peintures ont été aussi découvertes : ce sont des fragments d'une grande composition dans le style de Malaccio. Des ordres ont été donnés pour la conservation et la restauration de ces œuvres.

Les recherches faites dans les archives ont, depuis quelques années, rectifié bien des erreurs de dates sur un grand nombre de nos hommes célèbres. Une découverte faite récemment nous permet aujourd'hui de rendre à une petite ville du département du Loiret une illustration que l'on avait jusqu'à présent donnée à Paris.

Il s'agit cette fois de Jacques Vallée-Desbarreaux, le poète philosophe, l'ami de Descartes, qui se démit de sa charge de conseiller au Parlement pour goûter plus aisément les délices d'une vie voluptueuse, et qui changeait constamment de climat, suivant les saisons de l'année.

Jusqu'à ce jour, tous les biographes ont fait naître Desbarreaux en 1602 ou 1604, à Paris. Malheureusement, ni le lieu ni la date ne sont exacts, et nous pouvons actuellement affirmer que le poète a vu le jour à Châteauneuf-sur-Loire, le 7 novembre 1599. Les registres du parlement nous apprennent que son père, Jacques Vallée, sieur Dud'huy, reçu conseiller le 40 mai 1595, et plus tard maître des requêtes, avait épousé Barbe Dolu, fille de François Dolu, président en la chambre des comptes. Or, voici ce qu'on lit dans le registre des actes de la paroisse de Saint-Martial de Châteauneuf, aujourd'hui conservé à la mairie de cette ville :

« Du mardi 7^e jour de novembre 1599, a été baptisé en l'église de Saint-Martial de Châteauneuf-sur-Loire, Jacques Vallée, fils de M. Dud'huy, conseiller du roy notre sire en sa cour de parlement à Paris, et damoiselle Barbe Dolu, ses père et mère, et ont été les parrains messire Jacques Vallée, seigneur des Barreaux, conseiller du roy en ses conseils, et intendant des finances, seigneur de Châteauneuf, son ayeul paternel, et dame Marie Vallée, veuve de messire Robert Miron, vivant conseiller du roy en ses conseils et sur-intendant de ses finances de France et autres paternels.

Signé, MERLIN, curé; DOLU. »

Le canal Saint-Martin, qu'on recouvre d'une voûte en ce moment, a causé la démolition, en 1821, place de la Bastille, de la célèbre et curieuse maison que Beaumar-

chais, l'immortel auteur de *Barbier de Séville*, s'était fait construire avec beaucoup d'art et d'agrément. Cet hôtel avait un jardin dont la porte donnait sur le boulevard qui a pris son nom. On y lisait l'inscription suivante :

Ce petit jardin fut planté
L'an premier de la liberté.

Au milieu s'élevait une grande salle, où deux bas-reliefs représentaient Ganymède et Hébé ; l'entrée du côté de la maison portait ces deux vers :

Erexi templum à Bacchus
Amicique gourmandibus.

A l'angle, du côté de la rue Amelot, était un pavillon de forme ronde, orné à l'intérieur des vases de Ferney et de ses environs, peintes à fresques, et on lisait sur la porte :

A Voltaire !

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

« Qui sait si le monde durera trois semaines ! » a dit quelque part Beaumarchais. Il est de fait que sa maison, qui était bâtie avec une solidité à défier le temps, n'est pas restée longtemps debout.

Un arrêté du maire de Vaucouleurs (Meuse) a décidé qu'un concours était ouvert pour l'érection d'une statue à la mémoire de Jeanne d'Arc. Les statuaires qui voudront prendre part à cette épreuve devront se faire inscrire à la mairie, où ils pourront se procurer le programme et les conditions du concours.

Sous le titre : *Scènes sur un théâtre de l'Australie*, le *Times* du 4^{er} septembre contient le récit suivant :

« Le rideau se lève, une danseuse française, jeune femme simple et élégante, n'ayant point une grande beauté, mais beaucoup d'expression, et paraissant fort contente d'elle, apparaît sur la scène, légère et court vêtue ; elle est accueillie par les applaudissements des spectateurs et par les trompettes éclatantes de l'orchestre.

» Mais de l'autre côté de la scène apparaît une jeune créole espagnole admirablement belle, avec de grands yeux d'une douceur incomparable, d'une carnation magnifique, bien faite, la véritable personnification de Terpsichore. Elle salua modestement ; c'était sa première apparition à Melbourne, et l'enthousiasme du public, émerveillé de sa beauté, se manifesta par des tonnerres d'applaudissements.

» Les deux danseuses se disputaient la palme de la victoire dans une gracieuse tarentelle. Telles que deux brillants papillons, elles voltigeaient au son de la musique et au bruit des applaudissements. La séduisante et vive Parisienne fit usage des pirouettes les plus raffinées, de ses grâces les plus séduisantes ; mais la créole sem-

blait être l'une des trois Grâces. Les bouquets, les chaînes d'or, les bracelets pleuvaient à ses pieds.

» La Française lutta de toutes ses forces contre le triomphe de sa rivale, jusqu'à ce qu'enfin elle tomba épuisée sur la scène. La créole s'approcha d'elle avec compassion pour la relever, lorsque soudain, lui lançant des regards de haine et de furie, la Parisienne se jeta sur sa rivale et la battit à coups redoublés.

» Le public siffla lorsque la Parisienne s'écria avec emportement : « La misérable, elle m'a fait tomber ! » La pauvre créole répondit avec dignité qu'elle était fort innocente de cette chute ; mais à un mot vulgaire échappé des lèvres de la Française, toutes les passions méridionales grandirent dans le cœur de l'Espagnole, et une lutte commença sur la scène.

» Les deux dames se ruèrent l'une sur l'autre, s'égratignant, se frappant, s'arrachant les cheveux au milieu des applaudissements frénétiques de la galerie ; je n'ai jamais vu pareille chose. Le public, loin d'intervenir, semblait plutôt prendre plaisir à ces exercices olympiques, jusqu'à ce que la créole, sanglante et évanouie, fut emportée de la scène.

» Quelques officiers, qui assistaient au spectacle, furent révoltés de la conduite de la Parisienne et envoyèrent chercher la police pour l'arrêter ; mais ses amis se réunirent et résistèrent aux constables ; une lutte s'ensuivit ; une partie du public sauta sur la scène, à travers l'orchestre, brisant les violons, les basses, les jetant à la tête des constables ; les femmes s'évanouissaient, les enfants criaient ; quant à moi, je pris mes jambes à mon cou, et je me mis à courir jusqu'à mon hôtel.

La *Gazette des Beaux-Arts* annonce plusieurs ventes prochaines d'objets d'art qui auront un grand attrait de curiosité. C'est d'abord celle de la collection du prince Soltikoff qui renferme entre autres les plus admirables spécimens de l'orfèvrerie du moyen âge.

Puis viendra, vers le 20 de ce mois, la vente de l'atelier de Decamps. Les amateurs trouveront, dit la *Gazette des Beaux-Arts*, de précieux croquis, des fusains d'une tournure magistrale, un *Moïse sauvé des eaux*, et une répétition, avec rebauts de pastel et quelques différences dans la composition, de cet héroïque *Josué* qui appartient aujourd'hui à M. Alexis Ravenaz. Les tableaux sont au nombre de trente et quelques. Il y a des toiles très avancées, *Job et ses amis*, *Polyphème*, *le bon Samaritain*, etc., d'autres sont complètement achevées. Parmi celles-ci, l'*Anessé de Balaam*, un *Boucher turc*, une *Sablottière*, etc.

L'éditeur Michel Lévy vient de mettre en vente un nouveau volume de notre collaborateur, M. Xavier Eyma, *Aventuriers et Corsaires*, et dont fait partie l'émouvante histoire des *Bandits noirs* que publie notre journal.

LOUIS DE SAINT-PIERRE.

Les diamants de mademoiselle Rachel.

Quelques-uns des bijoux de Rachel viennent de passer par une série de vicissitudes aboutissant à une confiscation au profit des États-Unis. Voici, dit le *Courrier des États-Unis*, à quelle occasion.

Lorsqu'au mois d'avril 1857, les dépouilles précieuses de la grande tragédienne furent mises en vente à Paris, quelques objets de grand prix furent adjugés au docteur L. Deschowitz, médecin polonais, qui avait connu Rachel, et était lié avec sa famille. Ces objets consistaient en une tabatière d'or enrichie de diamants, présent de l'Empereur Napoléon; un bracelet émaillé et enrichi de brillants, cadeau de la reine Victoria, dont il portait le chiffre gravé; et une magnifique broche de diamants. La valeur matérielle de ces articles était donc rehaussée de beaucoup par les souvenirs qui s'y rattachaient. Probablement, l'acquéreur en jugea ainsi, et il les garda en sa possession personnelle, pendant un voyage qu'il faisait en ce moment pour le bénéfice d'un malade confié à ses soins.

Après avoir parcouru l'Europe, sans avoir réussi à guérir son client, qui était de la Havane, le docteur revint l'an dernier aux États-Unis, et débarqua le 6 septembre à New-York, toujours apportant dans ses voyages les bijoux de Rachel dont il était possesseur. Ils passèrent à la douane comme effets personnels, et par conséquent exempts de droits.

Cependant, le docteur rencontra à New-York la mère de son client, qui était venue au-devant de lui. Les voyages n'avaient produit sur son état aucune amélioration sensible. Il y eut à ce sujet une consultation de médecins, et la conclusion fut que le malade serait mis dans une maison d'aliénés à Bloomingdale. Le docteur Deschowitz se trouva ainsi privé d'une grande source de revenus, car les sommes qu'il donne comme lui ayant été allouées pendant ses voyages, tant pour défrayer les dépenses que pour rémunérer ses soins, sont élevées jusqu'à l'invraisemblance.

Du moment qu'il dut se séparer de son malade, les appointements cessèrent ainsi que les frais de route, et, en définitive, le docteur se trouva, comme on dit, fort près de ses pièces.

Ce fut alors qu'il résolut, pour parer à quelques difficultés pécuniaires, de se défaire de la valeur improductive qui, depuis deux ans, gisait dans son bagage de voyageur. Il se rendit donc d'abord chez M. Tiffany, à qui il expliqua sa position, proposant de lui vendre les trois bijoux, plus un riche nécessaire provenant du prince Gortschakoff et sur lequel il avait acquitté les droits de douane. M. Tiffany se montra peu disposé à faire l'acquisition, et se borna

à en fournir une estimation à la valeur intrinsèque, qui était loin d'arriver au chiffre payé par le docteur.

Celui-ci se retourna alors vers MM. Ball, Black et C^{ie}, auxquels il porta les mêmes propositions. Mais ces messieurs ne se montrèrent pas plus désireux que M. Tiffany d'acheter les bijoux pour leur propre compte. Seulement, ils consentirent à les mettre en vente dans leur magasin, pour le compte de M. Deschowitz, moyennant le prélèvement ordinaire d'une commission.

Les objets en question parurent donc à l'étalage, dûment étiquetés, et provoquèrent l'attention et l'admiration des passants. Un Bostonien venait même de conclure l'achat du bracelet, lorsque les employés de la douane intervinrent, un mandat de saisie à la main. Les articles mis en vente n'avaient point acquitté les droits d'entrée, et se trouvaient ainsi passibles de confiscation, d'autant plus que leur valeur donnait à soupçonner une spéculation illicite.

Pour rentrer en possession des trois bijoux, M. Deschowitz dut, en attendant le procès devant la justice fédérale, fournir une caution considérable.

C'est par suite de ces faits que jeudi dernier, après quatorze mois d'attente et de délais, l'affaire était évoquée devant la cour de district des États-Unis siégeant dans Chambers street, sous la présidence du juge Betts.

MM. Whiting et Clarke ont présenté la cause du réclamatant; MM. Roosevelt, attorney de district fédéral, et J. Buchanan Henry ont soutenu les droits du gouvernement; et après l'audition des témoignages et des plaidoyers, le jury a remis un verdict scellé confirmant la confiscation des bijoux. La cour a accordé au docteur Deschowitz un délai de trente jours pour présenter, s'il y a lieu, un bill d'exception, à défaut duquel la sentence prendra son effet définitif.

Voilà donc les bijoux de Rachel en voie d'être de nouveau vendus à l'encan, et cette fois par autorité et au profit du gouvernement des États-Unis.

UNE MÉPRISE DE COEUR.

Au second étage de l'une des maisons de la rue de Seine, un jeune homme était assis devant un bureau tout couvert de papiers soigneusement rangés, dans un cabinet de travail précédé d'une vaste antichambre. Il écrivait avec une lenteur réfléchie une lettre qui semblait devoir être longue, à en juger par le nombre des feuillets déjà remplis. L'observateur qui l'aurait vu s'interrompre par de fréquentes et profondes rêveries aurait pu être embarrassé de concilier l'expression souriante et attendrie que pre-

... dans sa figure, avec la gravité
 ... autour de lui.
 ... rigoureuse des me
 ... uniforme de l'étoffe
 ... retrouver, les bronzes
 ... qui, avec une pendule et de
 ... simple et correct, décoraient
 ... les ouvrages de médi
 ... la majeure partie de la bi
 ... les habitudes d'esprit prop
 ... semble faire un devoir
 ... cœur et qui a trop souvent
 ... sans retour.
 ... du docteur Geor
 ... cette impression d
 ... l'aspect de son cabine
 ... ses traits fins et dé
 ... se chevelure noire et
 ... lui donner
 ... et si l'empreinte ineffo
 ... la travail de la pensée faisi
 ... dixaine d'années d
 ... devait pas seulement
 ... l'honnête régularité de sa
 ... de tout sentiment viole
 ... passionnée. Son regard
 ... droiture et l'élé
 ... confirmer ces premi
 ... nature plus propre aux s
 ... même aux dévouement
 ... médicale, qu'aux émotions
 ... plus ardentes de l'am
 ... le soir en ce moment, on com
 ... était en train d'écrire n'a
 ... à son art, et qu'un
 ... dans sa vie faisait vibrer
 ... corde secrète que jusque-l
 ...
 ... autre était adressée à son frèr
 ... nommé substitut à Mo
 ... 2 février
 ... demandes, mon cher Raou
 ... institutrice qui a été réce
 ... notre famille, contre toutes
 ... et aussi, semble-t-il, sans
 ... puisque notre mère s'était
 ... l'accompagner. Anais à ses co
 ... le musique et de dessin, et qu
 ... le plaisir de l'initier aux é
 ... naturelles. Il y a deux mois ex
 ... terminé mes visites, je n'étais
 ... cabinet, et
 ... joie de consacrer quelques

nait alors sa figure, avec la gravité méthodique que tout révélait autour de lui.

La symétrie rigoureuse des meubles, la nuance sévère et uniforme de l'étoffe de Damas dont ils étaient recouverts, les bronzes de Pradier et de Barye, qui, avec une pendule et des torchères d'un style simple et correct, décoraient une cheminée de marbre noir, les ouvrages de médecine qui composaient la majeure partie de la bibliothèque, tout dénotait les habitudes d'esprit propres à une profession qui semble faire un devoir de contenir les élans du cœur et qui a trop souvent pour effet de les paralyser sans retour.

La physionomie du docteur Georges Franay justifiait d'ailleurs cette impression de froideur que faisait naître l'aspect de son cabinet de travail. Au premier abord, ses traits fins et délicats, son teint vif et coloré, sa chevelure noire et abondante, ne permettaient guère de lui donner plus de vingt-quatre ans; et si l'empreinte ineffaçable que laisse après lui le travail de la pensée faisait bientôt deviner qu'il avait une dizaine d'années de plus, on sentait qu'il ne devait pas seulement son apparente jeunesse à l'honnête régularité de sa vie, mais aussi à l'absence de tout sentiment violent et de toute exaltation passionnée. Son regard limpide et calme, tout en révélant la droiture et l'élévation de son âme, semblait confirmer ces premiers indices et dénoter une nature plus propre aux spéculations de la science, ou même aux dévouements héroïques de la pratique médicale, qu'aux émotions plus intimes, plus tendres et plus ardentes de l'amour. Et pourtant, à le voir en ce moment, on comprenait que la lettre qu'il était en train d'écrire n'avait rapport ni à sa science ni à son art, et qu'un sentiment tout nouveau dans sa vie faisait vibrer dans son cœur quelque corde secrète que jusque-là il ne s'était point connue.

Cette lettre était adressée à son frère, Raoul Franay, récemment nommé substitut à Mortagne :

« 2 février 1849.

» Tu me demandes, mon cher Raoul, quelle est cette jeune institutrice qui a été récemment introduite dans notre famille, contre toutes nos anciennes résolutions, et aussi, semble-t-il, sans aucune nécessité, puisque notre mère s'était chargée elle-même d'accompagner Anaïs à ses cours de littérature, de musique et de dessin, et que je m'étais réservé le plaisir de l'initier aux éléments des sciences naturelles. Il y a deux mois environ, après avoir terminé mes visites, je m'étais, comme en ce moment, enfermé dans mon cabinet, et me promettais avec joie de consacrer quelques heures à cet

interminable ouvrage auquel ton enthousiasme fraternel veut bien prédire un si grand succès. Mais à peine avais-je écrit quelques lignes, que Baptiste vint me prévenir qu'une jeune fille tout éplorée demandait à me parler au plus tôt. J'ordonnai qu'on la fit entrer. C'était la plus ravissante créature que tu puisses te figurer. Imagine-toi une peau d'un blanc rosé tellement transparente, qu'à travers on voit littéralement le sang circuler, des cheveux d'un blond chaud et doré relevés gracieusement sur les tempes, et d'une si luxuriante profusion, qu'ils semblaient s'échapper du petit chapeau destiné à les contenir, des yeux d'un bleu foncé sous des sourcils noirs, avec le regard le plus doux et le plus caressant que puissent avoir des yeux de femme; enfin une de ces tailles à la fois minces et flexibles qui ont le double privilège de la grâce et de la vivacité.

» Quelque médecin que je sois, quelque habitué que tu me connaisses, mon cher Raoul, à observer rapidement et à me rendre compte du premier coup d'œil, tu penses bien qu'en présence de cette enfant tout en larmes, je ne distinguai pas alors en détail les perfections vraiment idéales que je me borne à t'indiquer. Je t'avoue même que ce qui me frappa le plus en ce moment, ce fut le contraste de cette rare distinction avec une robe de mérinos noir plus que simple, un petit châle à palmettes attestant un long usage, un chapeau de grosse paille malgré la saison, et l'absence de gants.

— » Monsieur, me dit-elle précipitamment et d'une voix altérée, ma mère qui habite tout près d'ici est atteinte depuis longtemps d'une maladie nerveuse qui la fait beaucoup souffrir, mais qui, nous le pensions du moins, n'offrait pas de danger pour sa vie. Depuis une demi-heure, elle vient de tomber subitement dans une crise tellement effrayante, que je suis descendue comme une folle, en demandant à grands cris un médecin. On m'a indiqué votre demeure, et je suis accourue moi-même pour vous prier plus promptement de vouloir bien lui porter secours. Je vous en supplie, monsieur, ne perdons pas une minute.

» Je la suivis immédiatement, et, après avoir monté les cinq étages d'une maison voisine, nous arrivâmes à deux petites chambres, hélas! bien modestement meublées.

» Avant de me faire pénétrer dans la seconde pièce :

» — Veuillez, je vous prie, me dit ma conductrice, m'attendre ici un instant.

» Puis elle entra; et je l'entendis, après avoir embrassé sa mère à plusieurs reprises, la préparer à recevoir ma visite.

» — Mais à quoi bon, ma fille?... Ne sais-tu pas?... Le reste de la phrase, que je comprenais

trop bien, se perdit avant d'arriver jusqu'à moi.

» Je fus bientôt introduit auprès de la malade, dont la crise était calmée.

» C'était une femme d'environ quarante-cinq ans, à la physionomie douce et bienveillante, dont la pâleur et l'amaigrissement révélèrent de longues souffrances et plus encore de cruelles privations. J'examinai son état avec le plus grand soin, et je formulai une ordonnance que je m'efforçai de rendre aussi peu compliquée que possible.

» — Il serait indispensable, dis-je à sa fille, afin de prévenir le retour d'un semblable accident, d'administrer sans retard ce que je viens de prescrire.

» Et j'allais sortir, en promettant de revenir le lendemain, lorsque je surpris entre les deux femmes un tel regard de perplexité, que je repris aussitôt, tout en me retirant et de l'air le plus naturel qu'il me fut possible :

» — Mais, j'y pense, mademoiselle, vous ne pouvez pas quitter madame votre mère en ce moment. Je crains d'ailleurs que votre pharmacien ne vous fasse trop attendre pour cette préparation, ce qui compromettrait l'effet que j'en attends. Permettez-moi de vous l'envoyer moi-même, ma petite pharmacie est toujours pourvue de ces sortes de choses pour les cas pressants. Ne vous inquiétez donc de rien, ajoutais-je d'un ton de voix qui, malgré moi, dut signifier autre chose que mes paroles, car cette charmante enfant y devina une intention plus bienveillante que la sollicitude du médecin.

» Oh ! mon cher Raoul, si tu avais vu le regard d'ange qui paya cette action si simple, tu dirais avec moi qu'il faudrait être le plus mortel ennemi de soi-même pour ne pas faire tout le bien que l'on peut dans sa modeste sphère.

» Mes visites se renouvelèrent naturellement, le lendemain et les jours suivants, quoique l'état de la malade n'offrit plus de danger imminent. N'avais-je pas à sonder le mal moral, que nous rencontrons presque toujours, hélas ! à côté du mal physique pour lequel on nous appelle, et qui cette fois m'inspirait un intérêt plus vif que d'habitude. J'appris ainsi peu à peu, que madame Hervier, veuve depuis deux ans d'un receveur de l'enregistrement d'une petite ville de province, et restée absolument sans fortune à la mort de son mari, s'était décidée à venir habiter Paris, où sa fille Lucile, qui a fait de bonnes études et qui possède un joli talent de pianiste, espérait trouver quelque éducation à diriger. Elle avait longtemps cherché en vain, et n'était parvenue à se procurer qu'une leçon très médiocrement rétribuée. Cette faible ressource, jointe au produit de quelques broderies que madame Hervier avait le courage de s'imposer dans les rares intervalles de repos que lui laissait sa maladie, ne suffisait pas, tu

le penses bien, à les préserver des embarras et des souffrances de la pauvreté.

» Tout aguerri que je suis à l'aspect du malheur, jamais je ne fus aussi ému, aussi préoccupé d'une détresse que nous sommes appelés à constater trop souvent dans l'exercice de notre profession. C'est que le caractère de fierté digne que savent conserver ces pauvres dames au milieu de cette navrante misère, en fait quelque chose de saisissant. Pendant quelque temps, elle avaient nourri l'espoir d'obtenir un bureau de timbre ou de tabac en récompense des longs services de M. Hervier ; mais, isolées et sans recommandations puissantes, elles n'avaient pas tardé à comprendre qu'une telle espérance était chimérique.

Et pourtant, pas de révolte contre le sort, pas la moindre récrimination contre une société dont elles auraient bien quelque droit de se croire victimes ! Toujours le calme et la sérénité sur le beau visage de la jeune fille, tandis qu'elle cherche à communiquer à sa pauvre mère une confiance qu'elle n'a peut-être pas elle-même.

Ce que je ne pourrais parvenir à te peindre, ce qui est au-dessus de tout éloge, c'est le courage vraiment héroïque avec lequel la pauvre enfant subit les dures conséquences de ce complet dénûment. Elle, appelée par son éducation et par la distinction de sa nature, à toutes les aspirations vers le beau, l'élégant, le poétique, elle consacre sa vie, sans se plaindre et sans murmurer, aux travaux les plus insipides et les plus vulgaires. Chaque fois que je survenais à l'improviste, et, je te l'avoue, je renouvelai souvent cette épreuve, je la trouvais occupée soit à savonner de nombreuses pièces de linge, soit à les repasser, soit à les raccommoder, ou bien encore, de ses mains délicates, que tant de rudes métiers ne sont parvenus encore ni à rougir ni à déformer, faisant cuire quelque mets un peu délicat qu'elle destine à sa mère, et qu'elle trouve mille prétextes pour ne pas partager, tandis qu'elle se contente pour elle-même, je le devine, d'une nourriture beaucoup plus grossière.

» Une des choses qui m'émurent profondément, c'est de la voir le matin, son panier au bras, faisant elle-même les modestes provisions de la journée. Comme nous sommes très proches voisins, et que je sors aussi de très bonne heure, je la rencontre souvent en me rendant à l'hôpital. D'abord je feignais de ne la pas reconnaître, de peur de la mettre mal à l'aise ; mais lorsqu'elle me voit, elle ne paraît ni contrariée, ni humiliée. Elle remplit simplement ces fonctions triviales sans crainte de déchoir à ses propres yeux, mais aussi sans faire montre de cette ostentation d'humilité, qui est presque toujours un déguisement de l'orgueil.

» Je fis part de tout cela à notre mère, dont le cœur est, tu le sais, si plein de compatissante bonté ! Nous eûmes bien vite décidé que nous prierions mademoiselle Lucile de venir donner des leçons à Anaïs. Voilà un mois que ces leçons ont commencé. Notre sœur est dans le ravissement de sa jeune maîtresse, qui n'a que deux années de plus qu'elle et qui s'attachera facilement à son élève.

» Pour moi, mon cher Raoul, je puise dans la conscience du peu de bien que j'ai pu faire en cette circonstance, une de ces satisfactions sans mélange qui illuminent toute une carrière et consolent de bien des ennuis et de bien des déceptions ; et je sens redoubler mon attachement pour une profession dont l'exercice fournit l'occasion de jouissances si profondes et si pures... »

Le docteur Georges semblait avoir en effet ramené le calme et l'espérance au milieu de la famille Hervier. Les crises nerveuses de la malade devenaient de moins en moins fréquentes, et si les excellents soins qui lui étaient prodigués avaient contribué puissamment à ce résultat, il était dû plus encore peut-être, à la sécurité inusitée que, grâce à la nouvelle leçon de sa fille, madame Hervier pouvait opposer maintenant aux nécessités de chaque jour. Les appointements de Lucile, fixés bien au-dessus du chiffre qu'elle aurait osé demander, permettaient d'introduire dans le ménage de la veuve un bien-être inconnu jusque-là, et la jeune institutrice, accueillie par la famille Franay, comme une amie et comme une sœur, se voyait chaque jour comblée des marques de la générosité la plus délicate et la plus ingénieuse.

Sous prétexte de consulter son goût pour le choix de quelques acquisitions, Anaïs se faisait souvent accompagner par elle et la forçait chaque fois à accepter quelque objet de toilette, dont l'arrivée inattendue répondait toujours à un besoin pressant et soigneusement dissimulé.

Très souvent aussi Anaïs et sa famille, sous un prétexte ou sous un autre, suppliaient Lucile de rester à diner. Elle refusait d'abord, de crainte d'inquiéter sa mère ; mais on envoyait auprès d'elle chercher une autorisation qu'elle s'empressait d'accorder, heureuse d'assurer à sa fille une distraction de quelques heures. Georges s'arrangeait d'ordinaire pour la reconduire le soir avec sa sœur.

Souvent aussi, malgré le bonheur qu'il avait à se rencontrer avec Lucile, il choisissait le moment de son absence pour aller faire une visite à sa mère, allégeant ainsi pour elle la tristesse de la solitude. Ces attentions étaient appréciées par madame Hervier, qui en savait un gré infini au jeune docteur.

Georges avait eu déjà maintes fois, dans l'exer-

cice de sa profession, l'occasion de rendre de grands services, et, chose surprenante ! il n'avait presque jamais rencontré d'ingrats. C'est que, non-seulement il obligeait souvent, mais qu'il obligeait *bien*. Aussi avait-il inspiré à beaucoup de gens une reconnaissance qu'il mettait au service de nouveaux bienfaits.

Une de ses premières clientes avait été une jeune ouvrière pauvre et abandonnée, qu'il avait sauvée du désespoir et vivement disputée à la mort. Elle s'était enfin guérie et consolée. Depuis, elle s'était mariée, avait entrepris un petit commerce de broderies qui avait prospéré, et c'était maintenant une heureuse mère de famille à la tête d'une maison florissante. Georges l'adressa à madame Hervier, à laquelle, sous prétexte d'exigences et de difficultés supposées, elle vint offrir pour un travail très simple, un prix bien supérieur à celui qu'on avait coutume de l'estimer.

Sans être lui-même musicien, le docteur Georges sentait profondément la musique, et quoiqu'il éprouvât un plaisir infini à entendre jouer Lucile, il crut comprendre que son talent plein de grâce et de charme manquait cependant d'études solides et de principes sérieux. Il lui proposa donc de prendre quelques leçons d'harmonie et de composition d'un vieux maître allemand qu'il avait soigné jadis à l'hôpital, auquel il avait procuré depuis quelques élèves, et qui, de ce point de départ, était enfin arrivé à une bonne position et à une réputation méritée.

Cette proposition causa une véritable joie à Lucile, qui désirait vivement pouvoir compléter son éducation musicale. Elle fit de rapides progrès sous cet habile professeur ; et le vieil Allemand, qui trouvait en elle une intelligence peu commune, remerciait Georges de lui avoir donné une telle élève, et mettait à cette leçon plus de zèle et d'empressement qu'il n'en apportait à celles qui lui étaient le plus libéralement rétribuées.

Lucile, à l'exemple de sa mère, répondait à la sollicitude du jeune docteur par une confiance pleine d'expansion. Elle semblait toujours heureuse de le voir. Il était initié aux moindres événements de la famille, et l'on n'eût pris aucune détermination un peu importante sans lui demander conseil.

Quant à lui, ainsi que tous les êtres nobles et généreux qui s'attachent aux autres en proportion du bien qu'ils leur font, son affection pour mesdames Hervier grandissait chaque jour. Il sentait maintenant une plénitude inaccoutumée de vie et de bonheur. De nouveaux horizons s'ouvraient à ses yeux ; des facultés inconnues se révélaient dans son âme ; et il commençait à entrevoir dans l'existence autre chose qu'une série de devoirs à accomplir ou d'ambitions à satisfaire.

Dans la réponse de son frère à sa dernière lettre, se trouvait le passage suivant :

« Avec quel feu, mon cher Georges, tu me parles de la nouvelle institutrice de notre sœur ! Avec quel enthousiasme tu énumères les charmes et les mérites de cette belle personne ! Le cœur du grave et froid docteur Franay, jusque-là invulnérable à toutes les séductions, serait-il donc enfin touché par quelques traits de ce malin petit dieu qu'il refusait d'adorer ? Prends garde, frère, car, pour toi, plus que pour tout autre, ses blessures seraient terribles !... N'aurait-il pas à venger sa puissance longtemps méconnue ? »

Georges répondit d'un ton plus sérieux :

Madame Marie DE FRIBERG.

(La suite au prochain numéro.)

LES BANDITS NOIRS.

(Voyez le numéro précédent.)

Le nègre s'enveloppa la main dans les compresses d'herbes, et il s'endormit ainsi que Macandal de chaque côté de leur prisonnier.

Le lendemain, Macandal dit au nègre :

— Je suis plus franc à ton égard que ne l'avait été Fabulé, je n'ose te garantir ta grâce ; retourne au camp, annonce ma venue prochaine à tes camarades ; moi seul je conduirai Fabulé à Saint-Pierre.

Le nègre s'éloigna plein d'une admiration naïve pour le mulâtre. Macandal délia les pieds de Fabulé devenu docile dans sa défaite, et ils se mirent en route.

Le soir, ils entrèrent à Saint-Pierre. Macandal se dirigea vers la geôle et remettant son prisonnier aux mains du geôlier.

— Je vous amène Fabulé, dit-il, et moi, je m'en retourne chez mon maître.

Le juge criminel, étranger à toutes les intrigues qui s'agitaient dans l'ombre, sachant la guerre que l'on faisait à Macandal et aussi le prix que l'on pouvait attacher à la capture de Fabulé, les fit emprisonner tous les deux.

Macandal et Fabulé furent enfermés isolément, dans la geôle de Saint-Pierre, peu formidable en ce temps-là. C'était une simple case de bois, comme étaient presque toutes les maisons de la ville, placée au centre d'un vaste terrain fortifié de palissades. On comptait plus sur la terreur des nègres de se voir captifs, que sur la solidité de ces simples murailles en planches.

Macandal fut étonné de ce dénoûment imprévu,

et, redoutant l'issue du jugement auquel il allait être soumis, il résolut de n'attendre ni l'intervention de la justice, ni celle de son maître de laquelle il ne lui était plus permis de rien espérer. Assis au fond de sa cellule, la tête plongée dans ses deux mains, Macandal songeait au moyen de s'évader. Sa prison était au rez-de-chaussée; nul doute à cet égard, puisque ses pieds foulaient la terre. Il écouta les bruits qui pouvaient se produire à ses côtés; à droite et à gauche, le plus profond silence. Il en conclut que les deux cellules voisines étaient inoccupées. Mais dans quelle position était la sienne par rapport à l'extrémité du bâtiment de la prison ? Cette prison finissait-elle à droite ou à gauche ? aurait-il plusieurs obstacles à franchir avant d'arriver en pleine campagne ?

Une petite croisée, percée en œil de bœuf et garnie de barreaux, aéra et éclairait la cellule. Macandal bondit comme un chacal, atteignit à pleines mains les barreaux de la croisée, et par la force de ses bras se hissa jusqu'à pouvoir plonger le regard au dehors. Il aperçut devant lui la solitude du terrain au centre duquel était bâtie la prison, puis plus loin les palissades, et derrière celles-ci la montagne : c'est-à-dire la liberté. En penchant la tête de côté, il avait pu remarquer que sa cellule était, à gauche, l'avant-dernière du bâtiment. Il se laissa retomber sur le sol ; le plan de son évasion avait déjà germé dans sa tête. Il regarda avec regret les barreaux auxquels il venait de se suspendre ; il avait pu s'assurer qu'ils étaient fortement enracinés entre deux solives d'où il ne réussirait pas à les arracher par la seule puissance de ses mains et de ses bras musculeux.

Le succès de son entreprise était donc dans la possibilité de s'introduire dans la cellule voisine pour de là s'ouvrir une issue sur l'enclos de la prison. Il s'agissait de percer deux murailles.

Macandal attendit la nuit. La cloison qui le séparait de la cellule où il devait pénétrer d'abord, était soutenue sur un amas de roches de rivière informes et mal maçonnées entre elles en manière de mur d'appui. Il détacha avec ses ongles les plaques de plâtre qui dissimulaient les intervalles des roches, et commença à ébranler cet échafaudage fragile. Au premier bruit de son travail, il avait entendu dans la cellule voisine, silencieuse jusqu'alors, un mouvement et une agitation qui se calmèrent tout aussitôt.

Macandal ne savait s'il devait se réjouir ou s'inquiéter de cette découverte. Il s'arrêta un moment : puis, après avoir frappé à la cloison, il demanda :

— Qui est mon voisin ?

Aucune réponse ; il réitéra sa question, même silence. Il s'imagina s'être trompé, et reprit son œuvre avec une nouvelle ardeur.

Le déplacement de trois des plus grosses roches suffit à lui ouvrir un passage où il pouvait pénétrer dans la pièce voisine, en se traînant à plat ventre. Avant de se risquer dans ce défilé, il essaya de plonger ses regards dans ces ténèbres mystérieuses. La lune, qui resplendissait au ciel, ne laissait filtrer que deux ou trois faibles rayons à travers les barreaux d'une lucarne semblable à celle de sa cellule. Ces rayons traçaient sur le sol une langue de lumière pâle, rien de plus.

Macandal s'aventura alors; il passa sa tête, puis les épaules, puis son corps tout entier, par l'étroit chemin qu'il s'était frayé. Il se dressa au milieu de la cellule qui lui parut déserte; il écouta et distingua dans un angle tout à fait noir le souffle cadencé d'une respiration. En fixant attentivement ses regards dans cette direction, il aperçut deux yeux qui brillaient dans l'obscurité et se détachaient sur le fond noir. C'était une face de nègre. Macandal allongea la main, et avant que ce témoin timide ou prudent de sa tentative d'évasion eût eu le temps de se mettre en garde, il l'avait saisi par ses cheveux crépus et traîné devant la lucarne, d'où un rayon de la lune lui tomba en plein sur le visage.

Les deux prisonniers poussèrent en même temps un rugissement terrible : ils s'étaient reconnus. Le hasard mettait encore une fois en présence Macandal et Fabulé.

Fabulé avait profité de l'étonnement de son implacable ennemi pour se dégager, et s'était acculé dans un des coins de la prison, les reins appuyés contre la cloison, le torse en avant, comme prêt à une lutte.

Macandal avait compris que ce n'était ni le moment ni le lieu de livrer bataille.

— Tu es fou, Fabulé, dit-il au nègre, et nous serions deux imbéciles de nous disputer ici, quand nous devons chercher à nous sauver.

— Quels moyens as-tu pour arriver à ton but? demanda Fabulé.

— Tu vois, répondit Macandal, comment je suis parvenu en démolissant le mur de ma prison, à pénétrer dans la tienne. Il s'agit maintenant de percer le mur qui nous sépare de la liberté.

— Ce serait impossible. Tu n'avais que quelques roches à déchausser pour faire le chemin par où tu as passé; mais ici c'est une autre affaire. Ce mur est un mur véritable. Huit jours et huit nuits ne nous suffiraient pas pour l'entamer.

— C'est vrai, fit Macandal en se frappant la tête de dépit, et il faut qu'avant une heure nous soyons hors d'ici.

— J'ai un moyen, moi, répondit Fabulé.

— Dis vite.

— C'est par cette fenêtre que j'avais médité de m'évader.

— Par cette fenêtre? Il est donc facile d'en enlever les barreaux.

— Non; mais il est aisé de les scier.

— A l'ouvrage alors, et vite, cria Macandal.

— Oh! murmura Fabulé en ricanant, je me serais servi de l'instrument que voici, et il montra à Macandal une petite lime d'acier, longue comme a moitié du petit doigt, qu'il tenait cachée dans sa bouche, je me serais servi de cet instrument pour m'évader, moi, mais je préfère renoncer à ma fuite plutôt que de favoriser la tienne.

— Misérable! fit Macandal, tu aurais ce froid courage?

— Vengeance pour vengeance, lâcheté pour lâcheté. Tu m'as livré aux blancs, et tu voudrais que je t'aide à leur échapper? Non pas! Si, par un autre secours que le mien, tu parviens à fuir, tant mieux pour toi; mais ce ne sera jamais moi qui t'en fournirai les moyens.

— Hâte-toi, Fabulé, de scier les barreaux de cette prison, et de nous ouvrir à tous deux le chemin de la liberté.

— Non!

— Quand nous serons dans les bois de la montagne Pelée nous ferons alliance, si tu veux; ou bien si tu crois que l'un de nous est de trop et gêne l'autre, eh bien! nous nous battons jusqu'à ce que l'un des deux soit tué.

— Non, répondit Fabulé, tu es ensorcelé; et c'est moi qui périrais dans le combat! Oui, il faut que tu sois ensorcelé pour n'être pas mort du coup de mousquet que je t'ai tiré, et pour avoir pu, hier, t'échapper de mes mains. Non, non, tu te sauveras comme tu pourras, et moi comme je pourrai; mais je n'aiderai point à ta fuite.

— Le temps presse, Fabulé.

— Que m'importe!

Macandal avait feint jusqu'à ce moment un calme qu'il n'avait point. A mesure que les refus de Fabulé devenaient plus persistants, le mulâtre sentait sa colère lui monter au cœur; ses poings se crispaient, les muscles de ses bras se roidissaient.

— Tu refuses décidément? demanda-t-il au nègre en croisant ses bras sur sa large poitrine.

— Je refuse.

Macandal baissa la tête pour réfléchir un instant, puis la releva tout à coup; ses yeux étincelaient au milieu de l'obscurité. Il fit un pas vers Fabulé qui s'était réfugié dans un des coins de la cellule, accroupi comme une bête fauve sur la défensive, et prêt à s'élaner sur son ennemi.

— Toute tentative de ta part serait vaine, dit-il à Macandal. Tu peux essayer par la force de m'arracher cet instrument que tu convoites, mais, vainqueur même, tu ne l'auras pas.

Parlant ainsi, Fabulé avala la petite lime qu'il cachait dans sa bouche. Le mulâtre, exaspéré, ivre de colère, se rua sur le nègre avec la rapidité de l'éclair et sans que celui-ci eût pu prévoir l'attaque. Macandal saisit Fabulé à la gorge, et en même temps qu'il l'étranglait entre l'étau de fer de ses dix doigts, il lui frappait la tête littéralement à tour de bras contre les roches aiguës et inégales qui formaient le mur d'appui de la cellule. Fabulé n'avait eu ni le temps ni le pouvoir de se défendre. Les douleurs que lui faisait éprouver la présence du morceau de fer dans son gosier lui avaient retiré ses forces. Il poussa un râle et resta mort entre les mains de Macandal.

Le mulâtre lâcha le cadavre, qui retomba sur le sol; et, comme épouventé de son action, il recula jusqu'au fond de la cellule, le visage couvert de sueur et le corps frémissant.

— Misérable imbécile! murmura-t-il... Se condamner à cette mort inutile sans profit pour lui et sans profit pour moi!

Macandal s'accroupit dans un coin de la prison en proie moitié à la rage, moitié au désespoir. Tout à coup, il se leva, et passant la main sur son front, il s'écria avec un ricanement féroce :

— Je ne laisserai pas mon œuvre inachevée; je voulais ma liberté, je l'aurai.

Il fit un pas vers le cadavre, puis s'arrêta comme frappé de terreur. Il réfléchit, avant de poursuivre le sacrilège qu'il avait résolu. Il s'était souvenu d'avoir senti sous ses doigts, pendant qu'il étranglait Fabulé, la lime engagée dans le gosier du nègre. Cette lime, il la lui fallait à tout prix. Il se pencha sur le cadavre, écarta violemment ses deux mâchoires entr'ouvertes, plongea la main dans la bouche, sans parvenir à atteindre l'objet de son ardente convoitise. Par l'effet d'une contraction nerveuse toute naturelle, les mâchoires de Fabulé se rejoignirent lentement pendant que Macandal fouillait sa gorge, et les dents du cadavre serrèrent comme un bracelet aigu le poignet du mulâtre qui poussa un cri de terreur.

Macandal éprouva comme un vertige de superstition. Nul doute pour lui que Fabulé ne fût mort, et pourtant cette morsure qui l'avait légèrement atteint lui sembla un avertissement du ciel. Il demeura un instant étourdi, troublé, hésitant; il eut peur de se voir en face du cadavre. Il tourna autour de la cellule comme une bête fauve, frappant les murs pour chercher une issue. Un instant il eut la pensée de rentrer dans sa prison et d'y attendre le sort qu'on lui réservait; au moins serait-il séparé de ce terrible spectacle du corps de Fabulé.

Après avoir fixé pendant quelques minutes ses yeux avides sur la lucarne, le sentiment de cette

liberté qui l'avait poussé à commettre un crime devenu inutile, lui inspira une horrible idée.

— Non, murmura-t-il, non, il n'est pas possible que je me condamne à la prison quand la liberté est là!

Il se jeta alors sur le cadavre de Fabulé avec la même rapidité qu'il s'était précipité sur son ennemi vivant, et enfonçant ses ongles dans la gorge du nègre, il déchira ses chairs et y fouilla jusqu'à ce qu'il eût trouvé au milieu des artères labourées, du sang figé et des lambeaux de muscles, ce morceau de fer d'où dépendait son salut.

Macandal ne pouvait atteindre aisément jusqu'à la croisée. Il traîna le corps de Fabulé, l'appuya contre le mur, et se faisant un marchepied de ses épaules, il saisit les barreaux de la lucarne de l'une de ses mains sanglantes, pendant que de l'autre, il scia deux des barreaux qui, en disparaissant, livrèrent à son corps un passage suffisant.

Macandal, une fois hors de la prison, examina avec un soin attentif l'horizon qui s'ouvrait devant lui. Le plus grand silence régnait partout; la lune avait disparu du ciel; quelques étoiles seules y brillaient et ne pouvaient éclairer les profondes ténèbres.

Le mulâtre s'élança droit devant lui, en courant de toute la vitesse de ses jambes jusqu'aux palissades dont il commença l'escalade en s'accrochant, de ses mains et de ses pieds, aux saillies des planches et aux nœuds des bambous dont les éclats acérés déchiraient sa peau.

XVI.

Au moment où Macandal touchait au dernier degré de sa pénible ascension, la balle d'un mousquet effleura son épaule. En même temps que le coup de feu, un cri d'alarme retentit dans la prison, et le mulâtre entendit le galop mêlé d'aboiements épouvantables d'un de ces chiens dressés à la chasse des esclaves et des Caraïbes. Son cœur se serra, mais le danger éperonna son courage; il fit un dernier et suprême effort pour atteindre le sommet de la palissade.

Il arrivait au but, lorsque le chien acharné à sa poursuite, bondit jusqu'à lui, et saisit la cuisse du fugitif dans sa large gueule. Macandal poussa un cri de douleur, de rage et de désespoir; au même instant deux coups de mousquet éclatèrent, et le malheureux mulâtre, frappé à la poitrine et à la tête, roula de l'autre côté de la palissade, entraînant le chien dans sa chute.

Macandal était mort comme un vulgaire malfaiteur, dans l'ombre, fusillé par une main inconnue.

Le chien lâcha sa proie, flaira le cadavre du mulâtre, et se mit à aboyer à pleine gueule pour avertir les géoliers. Ceux-ci accoururent à cet appel, portant des flambeaux de résine, qui jetaient sur cette scène une sinistre lueur. Pendant qu'ils relevaient le corps de Macandal et chargeaient sur leurs épaules ce colosse inerte, un bruit de pas cadencés et lents, comme ceux d'une troupe en marche, résonna sourdement sur le sol.

C'était la bande de Caraïbes qui ramenaient Antillia. Le chien, débarrassé de Macandal, la gueule encore ensanglantée, flairant un de ses gibiers habituels, se prit de nouveau à aboyer et voulut s'élancer dans la direction que suivaient les Caraïbes. Les géoliers ne se sentant pas en force pour soutenir une attaque, arrêtrèrent le chien, le lancèrent par-dessus la palissade, qu'ils escaladèrent vivement et abandonnèrent le cadavre du mulâtre.

Ils regardèrent à travers les fissures des planches et virent s'avancer le cortège avec le palanquin dans lequel se trouvait Antillia, sur qui le *boyez* caraïbe veillait avec un soin tout paternel. La troupe s'arrêta; les aboiements incessants du chien, la lueur rougeâtre et l'épaisse fumée des flambeaux de résine, qui s'élevaient en tourbillonnant au-dessus des planches, avertirent les Caraïbes de se tenir sur leur garde. Le *boyez* fit quelques pas en avant et cria :

— Nous sommes des amis, et nous ramenons à son frère une fille des blancs.

Les deux géoliers enchaînèrent le chien, franchirent la palissade et allèrent au-devant du *boyez*, qui en apercevant le cadavre de Macandal, poussa un cri de désespoir.

Antillia vint presser la main du mulâtre.

— Qui l'a tué? demanda-t-elle.

— Nous, répondirent les géoliers; et ils racontèrent l'arrivée des deux chefs marrons à Saint-Pierre, leur emprisonnement, l'évasion de Macandal et le triste dénouement de ce drame.

— Vous avez tué l'ami des blancs, dit le *boyez*, et les blancs lui faisaient une guerre injuste.

— Ramenez-moi promptement chez mon frère, dit Antillia en cachant son visage pour pleurer.

Ces Caraïbes partirent au pas de course, et arrivèrent à la pointe du jour sur l'habitation d'Henri qu'ils trouvèrent déserte.

Le départ de Macandal pour le camp de Fabulé, la lutte entre les deux chefs marrons, le dénouement sanglant que nous avons raconté dans le précédent chapitre, avaient coïncidé précisément avec la visite d'Henri au camp du mulâtre et avec l'arrivée de madame de Saint-Chamans à l'ajoupa de Maubrac.

Ce chassé-croisé de tous nos personnages expli-

que les événements que nous avons racontés et ceux que nous allons raconter.

Henri, grâce à la parfaite connaissance que possédait Maubrac des chemins de la montagne Pelée où celui-ci s'était souvent aventuré pour aller fraterniser avec les nègres marrons, Henri, dis-je, put arriver facilement au campement de Macandal, en évitant de traverser les lieux où le combat était engagé. L'entrée d'Henri et de Maubrac dans le camp fut une surprise pour le bataillon noir qui, se croyant envahi par les troupes, poussa des clameurs et se prit à fuir en abandonnant les armes.

— Macandal? où est Macandal? criaient Henri, en arrêtant dans leur fuite les nègres qui se trouvaient le plus près de lui, je veux lui parler, je veux le sauver!

— Arrêtez donc, régiment d'imbéciles, hurlait Maubrac. M. d'Autanne et moi, nous sommes des amis et nous vous apportons la paix et notre amitié. Vous voyez bien que les troupes du roi ne bougent pas de leur position. Où est Macandal?

Le calme se rétablit. Les nègres se rangèrent autour des deux colons, avec timidité d'abord, puis peu à peu avec confiance. La vieille mère de Macandal s'avança, et tombant à genoux devant Henri en lui pressant les mains :

— Maître, dit-elle, qu'est-ce que Macandal a donc fait aux *Bekés* (aux blancs), que M. Du Buc est à la tête de ceux qui poursuivent mon fils?

— Calme-toi, répondit Henri, c'est une erreur, une infamie et une trahison qui ont mis les colons à la poursuite de Macandal. On l'a accusé de deux crimes dont Fabulé est l'auteur. Je viens pour sauver Macandal et pour proclamer son innocence devant les colons. Où est ton fils? Appelle-le, amène-le ici... que je lui serre la main.

— Macandal! fit la vieille négresse en se prosternant la face contre terre, Macandal est allé demander assistance à Fabulé.

— Le malheureux! Fabulé va le tuer!

La vieille négresse poussa un cri déchirant et tomba évanouie aux pieds d'Henri.

— M. d'Autanne, murmura Maubrac qui n'oubliait point le but principal de sa mission, pendant que vous allez vous rendre auprès du gouverneur pour arrêter les attaques de ce côté, moi je conduirai Dubost à madame de Saint-Chamans; faites-nous rendre votre prisonnier.

Henri réclama Dubost; mais on lui annonça que, dès le premier combat, le prisonnier était parvenu à s'évader. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Maubrac, qui comprit mieux qu'Henri toute la gravité de cette évasion. Dubost, altéré de vengeance, devait, s'il avait pu gagner Saint-Pierre, y avoir ameuté la population contre la comtesse, en

confirmant les terribles révélations que celle-ci avait tant d'intérêt à tenir secrètes.

Pendant que Henri organisait les nègres marrons pour rejoindre les blancs et marcher avec eux contre Fabulé, Maubrac avait disparu, et avait repris le chemin de Saint-Pierre où Dubost était en effet arrivé, et où il avait proclamé la honteuse origine de la prétendue comtesse de Saint-Chamans.

Les négociants qui lui avaient fait de si considérables avances d'argent les voyaient perdues; tous ces gentilshommes mystifiés, toutes ces femmes humiliées, toute cette population enfin rançonnée, bafouée, tyrannisée par cette fausse grande dame tombant de son piédestal, poussa un seul et même cri de vengeance.

Par une providentielle coïncidence, un navire arrivé dans l'après-midi, avait apporté des lettres qui confirmaient toutes les révélations de Dubost, racontaient l'origine de madame de Saint-Chamans et les excuses de ceux qui avaient involontairement aidé à cette mystification. Le maréchal d'Estrées accusait M. de Lamoignon d'avoir surpris sa bonne foi, et prévenait le marquis de la Varenne des projets complotés entre le président et la comtesse en faveur de Clermont, dans le but de s'emparer de la colonie.

La populace s'était portée en masse sur la maison de Claudine, et l'avait démolie après en avoir incendié le luxueux mobilier.

Maubrac entra dans Saint-Pierre au moment même de ce soulèvement général. Reconnu par quelques personnes, il fut obligé de se frayer un passage l'épée à la main, et gagna l'*ajoupa* où sa sœur attendait avec impatience l'arrivée de Fabulé, qu'elle s'étonnait de n'avoir point vu répondre à son appel. Elle ignorait qu'à ce moment-là Fabulé était déjà emprisonné avec Macandal.

Maubrac lui raconta la fuite de Dubost et les événements qui se passaient à Saint-Pierre.

— Nous n'avons qu'une chance de salut, lui dit-il, c'est de nous réfugier auprès de Fabulé, et de nous défendre avec lui jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

— Partons! répondit la comtesse en s'enveloppant dans sa mante.

Il y avait dans son geste, dans son regard, dans son accent une résolution qui fit frissonner Maubrac.

— Partons! répéta celui-ci, et prenant sa sœur entre ses bras, il l'entraîna au milieu des bois.

— Marchons vite, mon frère; il me semble toujours que ces damnés colons sont à notre pour-

suite! Oh! maudit Dubost! maudit Du Buc! N'avoir pu les tuer ni l'un ni l'autre assez à temps!

Claudine rugissait en prononçant ces dernières paroles. La difficulté des chemins et la fatigue ne l'arrêtaient pas; elle marchait toujours, haletante, épuisée, trouvant de nouvelles forces dans le but qu'elle poursuivait.

Xavier EYMA.

(La suite au prochain numéro.)

Nous empruntons la pièce suivante à un très joli recueil de vers, *les Parasites*, que vient de publier à la librairie Michel Lévy, M. Édouard Pailleron, auteur d'une comédie en vers, *le Parasite*, jouée à l'Odéon à l'ouverture de la saison.

Bon voyage au vaisseau qui passe
A l'horizon bleu,
Tout là bas, perdu dans l'espace,
Seul, sous l'œil de Dieu.

Toi, qui te caches à la terre
Sous ces voiles blancs.
Quel est ton pays, quel mystère
Enferme tes flancs?

Hôte inconnu des mers profondes
Qui sait ton chemin?
Ou te vit hier! Quelles ondes
Te verront demain?

Où t'en vas-tu, qui peut le dire,
Sur les flots mouvants?
D'où reviens-tu, mon beau navire,
Les voiles aux vents?

As-tu, dans un lointain voyage,
Sous le ciel changeant,
Fait au monde, de ton sillage,
Un anneau d'argent?

As-tu pillé la terre et l'onde,
Pour que de rubis,
Quelqu'enfant frêle et blonde,
Orne ses habits?

As-tu touché les molles grèves,
Vaisseau triomphant,
De ces pays qu'on voit en rêves,
Quand l'on est enfant?

Mais la voile pâle s'efface
Au loin, peu à peu,
Bon voyage au vaisseau qui passe
A l'horizon bleu!

Édouard PAILLERON.

Adolphe GOUBAUD, directeur-gérant.